

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **3^e jour du mois de mars 2014**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2014-60

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé, avec l'ajout suivant :

6.7 Participation à la Foire minéralogique d'Asbestos

Adoptée.

2014-61

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 février 2014, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

Lettre de la ministre de la Famille informant la Ville d'Asbestos que le CPE La Sourcière a obtenu des places subventionnées en services de garde suite à un appel de projets.

DEMANDES DES CONTRIBUABLES

La préposée à la perception de la Ville d'Asbestos se fait porte-parole d'un citoyen qui a fait part d'un problème concernant l'accessibilité à l'Hôtel de Ville, surtout en ce qui a trait au stationnement. Elle demande si une solution pourrait être pensée pour remédier à ce problème.

De plus, elle tient à témoigner de la grande satisfaction des citoyens concernant les nouveautés du compte de taxes 2014, tant le rabais de 2% pour les citoyens qui paient en un versement, que les 6 versements sont appréciés.

2014-62

APPUI AU PROJET « VIENS T'AMUSER, J'AI UNE PLACE POUR TOI »

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel pour les municipalités de s'assurer que les familles de la région aient accès aux services dont elles ont besoin dans la mesure de ses capacités;

CONSIDÉRANT que les familles qui ont un enfant ou des enfants vivants avec un handicap ont plus de difficultés à avoir accès à des services dont elles ont besoin;

CONSIDÉRANT que les besoins augmentent durant la saison estivale puisque les milieux scolaires sont fermés;

CONSIDÉRANT que nos services d'OTJ offrent aux familles une belle alternative de répit et donne l'occasion aux enfants de profiter de l'été avec des amis de leur âge;

CONSIDÉRANT que le projet- Viens t'amuser, j'ai une place pour toi!- 2e édition- de Défi Handicap des Sources ainsi que leur demande au Conseil Sports Loisirs – Estrie vient assurer un soutien réel aux familles ayant un ou des enfants handicapés durant l'été;

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu d'appuyer le projet de Défi Handicap des Sources et leur demande de soutien financier auprès du Conseil Sports Loisirs. Que cette démarche d'appui permette encore aux parents de faire une démarche directement avec leur municipalité.

Adoptée.

2014-63

PARTICIPATION AU SALON DES AINÉS 2014

Suite à la demande de participation de la Table de concertation « Services aux aînés » pour la réalisation de la 4^e édition du Salon des aînés à être tenu le 8 mai 2014, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos accorde la somme de 100 \$ à titre de participation financière à cette activité, somme prise à même les fonds provenant du tournoi de golf. De plus, qu'un kiosque de la Ville d'Asbestos y soit installé.

Adoptée.

2014-64

PARTICIPATION À LA SOIRÉE BÉNÉFICE DE LA MAISON DES FAMILLES

Dans le cadre de la deuxième édition de la soirée « Découverte des talents régionaux » qui sera tenue le vendredi 14 mars prochain, activité de financement organisée par la Maison des Familles Famillaction, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos octroie un montant de 500 \$ pris à même les fonds du tournoi de golf.

Adoptée.

2014-65**CONTRIBUTION À LA RENCONTRE DES SAGES**

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos octroie un montant de 100 \$ pris à même les fonds du tournoi de golf, et ce, à titre de contribution à la 17^e « rencontre des sages » qui aura lieu le 18 mai 2014.

Adoptée.

2014-66**SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET DE TISSUS**

CONSIDÉRANT que le don d'organes et de tissus est un geste de grande solidarité sociale et permet de sauver des vies;

CONSIDÉRANT l'importance de la sensibilisation des citoyens à signifier leur consentement au don d'organes et de tissus;

CONSIDÉRANT que la participation de la Ville d'Asbestos à la Semaine nationale du don d'organes et de tissus permet de faire progresser l'atteinte de l'objectif de sensibilisation des citoyens;

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos conclut une entente de partenariat de trois ans pour les années 2014, 2015 et 2016 avec Transplant Québec. Par ce fait, la Ville d'Asbestos s'engage à faire de la promotion pendant la Semaine nationale du don d'organes et de tissus en déployant le drapeau à l'effigie du don d'organe et en utilisant ces outils de communication pour sensibiliser ses citoyens.

Adoptée.

2014-67**CONTRIBUTION AU CLUB OPTIMISTE D'ASBESTOS : SEMAINE D'APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE**

Suite à une demande d'aide financière du Club Optimiste d'Asbestos en vue de la réalisation de la Semaine d'appréciation de la jeunesse, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos octroie un montant de 500 \$ pris à même les fonds du tournoi de golf, et ce, à titre de contribution pour l'activité organisée le 26 mars 2014.

Adoptée.

2014-68**PARTICIPATION A LA FOIRE MINÉRALOGIQUE D'ASBESTOS, ÉDITION 2014**

Suite à la demande du Club de minéralogie, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos défraye la location de l'Aréna Connie-Dion lors de l'évènement de la Foire minéralogique qui aura lieu au mois d'août prochain lors du Festival des Gourmands. En contrepartie, le Conseil municipal demande une visibilité de la Ville d'Asbestos durant toute la durée de la Foire.

Adoptée.

2014-69**APPROBATION DES DÉBOURSÉS DE FÉVRIER 2014**

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de février 2014, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	944 550,84 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de février 2014:	944 550,84 \$

Adoptée.

2014-70**CONFIRMATION DE L'OCTROI DE CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES À BFL CANADA**

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la Ville d'Asbestos s'est jointe à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat en commun d'assurances de dommages ainsi que pour des services de consultant et de gestionnaire de risques, pour la période 2014-2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu que la Ville d'Asbestos confirme l'octroi d'un contrat en assurances de dommages par l'Union des municipalités à la société BFL Canada Inc., pour une prime totale la première année de 59 548 \$, taxes en sus, à compter du 1^{er} avril 2014, pour une durée maximale de cinq (5) ans, en se réservant à son entière discrétion, selon les conditions qui seront offertes, de renouveler ou non ledit contrat.

Adoptée.

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-216

La greffière informe les membres du Conseil du résultat de la journée d'enregistrement pour l'approbation ou la désapprobation du règlement numéro 2014-216 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 545 700 \$. Cette procédure a été tenue le lundi, 24 février dernier de 9 h. à 19 h. sans interruption. Aucune signature n'ayant été recueillie, le règlement a donc été approuvé par les personnes habiles à voter. Le règlement entrera en vigueur après avoir reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales, et ce, conformément à la Loi.

2014-71**OFFRE D'ACQUISITION DE TERRAINS AUPRÈS DE MINE JEFFREY**

Considérant les discussions avec M. Bernard Coulombe, président de Mine Jeffrey, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que le Conseil mandate le directeur général pour déposer auprès de Mine Jeffrey une offre d'acquisition de la gravière voisine de l'ancien site d'enfouissement pour un montant de 200 000 \$ et la sablière derrière l'aréna pour un montant de 50 000 \$. Que le maire et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, les contrats liés à cette transaction.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Règlement concernant la circulation de véhicules hors route sur le territoire d'Asbestos

La conseillère Nicole Forgues donne avis de motion qu'à une prochaine séance, elle proposera ou fera proposer un règlement statuant sur la circulation de véhicules hors route sur le territoire d'Asbestos. Qu'une dispense de lecture de ce règlement soit accordée à la greffière lors de son adoption.

Adoptée.

2014-72

TOURNOIS DE GOLF 2014 : REPRÉSENTATION DE LA VILLE D'ASBESTOS

En vue de la tenue des tournois de golf 2014 par différents organismes du milieu, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos délègue à ses frais deux (2) représentants municipaux.

Adoptée.

2014-73

FONDATION DU CSSS DES SOURCES : VERSEMENT D'UNE CONTRIBUTION

Suite à la tenue d'un souper-spaghetti au cours du mois de février dernier par le Conseil municipal, et ce, dans le but d'amasser des fonds pour la Fondation du CSSS des Sources, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu de verser la somme de 500 \$ à cette Fondation.

Adoptée.

2014-74

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ : COTISATION 2014

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos paie sa cotisation au montant de 100 \$ pour l'année 2014 au Réseau québécois de villes et villages en santé.

Adoptée.

2014-75

SOUSSION POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INFRASTRUCTURES - RÉFECTION DE LA RUE SAINT-PHILIPPE : ADJUDICATION DU MANDAT

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de firmes d'ingénierie pour services professionnels en infrastructures pour le projet de réfection de la rue Saint-Philippe dans le secteur Saint-Barnabé;

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes d'ingénieurs ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 27 février 2014;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées par un comité formé de trois personnes n'ayant aucun lien d'intérêt avec les fournisseurs et qui ne sont pas membres du Conseil municipal à partir d'une grille d'évaluation pondérée;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'analyse des offres sont les suivants :

	Pointage intérimaire	Prix (taxes incluses)	Pointage final
Les Services Exp inc.	90.0 %	48 289,50 \$	28,99
Les Consultants SM inc.	98.5 %	57 027,60 \$	26,04
WSP Canada inc.	86.5 %	45 733,61 \$	29,85

CONSIDÉRANT que seules les offres qui ont obtenu un pointage de 70 % ou plus pour l'analyse qualitative (pointage intérimaire), le prix a été considéré et que conformément à la Loi, le pointage final de chaque offre retenue s'établit selon la formule suivante :

$$\frac{(\text{pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{\text{Prix}}$$

CONSIDÉRANT que le contrat doit être adjugé au fournisseur dont l'offre a obtenu le meilleur pointage final;

CONSIDÉRANT que le Conseil se réserve le droit d'octroyer en tout ou en partie le contrat et qu'il juge à propos de le faire pour le présent mandat;

CONSIDÉRANT que la firme WSP Canada inc. a détaillé sa soumission comme suit :

Étape 1 : plans et devis préliminaires (70%)	5 400,00 \$
Étape 3 : plans et devis définitifs (100%)	2 600,00 \$
Étape 4 : appel d'offres, addenda et plans émis pour construction :	1 000,00 \$
Étape 5 : suivi et surveillance :	26 500,00 \$
Étape 6 : acceptations provisoire et finale des travaux :	2 500,00 \$
Étape 7 : plans « Tel que construit » :	1 777,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme WSP Canada inc., soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé dans l'analyse des offres, pour les services professionnels en infrastructures pour les étapes 1, 3 et 4 de la soumission pour le projet de réfection de la rue Saint-Philippe à Asbestos. Le mandat pour les autres étapes sera octroyé lors des travaux de construction.

Adoptée.

2014-76

SOUSSION : FOURNITURE D'UNE LAME À NEIGE ARTICULÉE

Une demande de soumissions ayant été lancée sur invitation pour la fourniture d'une lame à neige articulée, trois fournisseurs ont donné leur prix comme suit :

- Les équipements JLD – Laguë :	30 842,05 \$
- Métal Pless inc. :	31 186,97 \$
- Les industries Usifab Rawdon inc. :	36 906,98 \$

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu d'accorder la soumission à Les Équipements JLD – Laguë, plus bas soumissionnaire conforme pour la fourniture d'une lame à neige articulée, au coût total de 30 842,05 \$ incluant les taxes.

Adoptée.

2014-77

ZONE DE COMPENSATION DU SECTEUR DE LA RUE DE L'ARDOISE : ENGAGEMENT DE LA VILLE D'ASBESTOS

CONSIDÉRANT la demande de certificat d'autorisation adressée au MDDEFP pour le développement du secteur de la rue de l'Ardoise dans notre parc industriel;

CONSIDÉRANT que la Ville doit s'engager auprès du MDDEFP à protéger la zone humide en avant du bassin d'eau brute comme compensation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

- QUE la Ville d'Asbestos s'engage auprès du MDDEFP à protéger la zone de compensation soumise dans la demande d'autorisation.
- QUE la Ville d'Asbestos entreprendra dans les prochains mois une modification à sa réglementation d'urbanisme afin de faire en sorte que la zone de compensation protège intégralement la zone humide ciblée.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Modification du règlement numéro 2012-187 : Règlement sur la gestion de l'eau potable

Le conseiller Serge Boislard donne avis de motion qu'à une prochaine séance, il proposera ou fera proposer un règlement abrogeant l'article 16 « Compteur d'eau » du règlement numéro 2012-187 relatif à la gestion de l'eau potable. Dispense de lecture est accordé à la greffière lors de son adoption.

2014-78

MANDAT À FRANÇOIS POULIN, INGÉNIEUR : PRÉPARATION D'UNE DEMANDE D'OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX DE REJET (OER)

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos mandate l'ingénieur François Poulin pour la préparation de la demande d'objectifs environnementaux de rejet (OER) en lien avec le traitement des boues de fosses septiques à la station d'épuration de la Ville d'Asbestos, mandat au coût de 1 500 \$ plus taxes.

Plus spécifiquement, le mandat de M. Poulin se détaille comme suit :

- Déterminer et regrouper toutes les informations nécessaires à la demande de OER;
- Produire les plans et croquis nécessaires à la demande de OER;
- Préparer et présenter la demande de OER au MDDEFP;
- Répondre aux questions du MDDEFP en lien avec la demande.

Adoptée.

2014-79

SOUSSION POUR LOGICIEL DE LOISIRS POUR INSCRIPTIONS EN LIGNE ET RÉSERVATION DE PLATEAUX

Une demande de prix ayant été faite par le directeur du Service des loisirs pour l'acquisition d'un logiciel de loisirs pour inscription aux activités en ligne et réservation de plateaux, trois propositions furent reçues et présentées comme suit :

- Logiciels Sport-Plus inc.: frais annuels de 3 500 \$ (pour 3 usagers)

- UniCité : module Ludik : 5 021 \$
Internet citoyen : 9 822 \$
entretien annuel : 2 970 \$
Total : 17 813 \$

- P.G. Solutions : module activités 6 325 \$
entretien annuel : 3 630 \$
Total : 9 955 \$

Suite à l'analyse et la présentation des différents logiciels offerts, il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'acquérir le logiciel de loisirs de la compagnie Logiciels Sport-Plus inc. au coût annuel de 3 500 \$ plus taxes, le tout plus amplement détaillé dans la proposition déposée.

Adoptée.

2014-80

CONTRIBUTION AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE 2014

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos verse une contribution de 1 000 \$ au comité organisateur de la Fête Nationale à Asbestos pour l'organisation de cette activité en 2014. Qu'un montant de 500 \$ soit pris à même les profits du tournoi de golf du maire et l'autre 500 \$ soit pris à même les fonds généraux de la Ville d'Asbestos.

Adoptée.

2014-81

FÊTE NATIONALE 2014 : AUTORISATION POUR FERMETURE DE RUE

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que le Conseil municipal autorise la fermeture de la 1^{re} Avenue, entre le boulevard Simoneau et l'entrée du centre commercial, face à la Maison des jeunes, et ce, lors des festivités à être tenues à l'occasion de la Fête Nationale 2014.

Adoptée.

RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS PAR LE SERVICE D'INSPECTION

Le Conseil prend connaissance du rapport du mois de février 2014 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2014	12	563 800 \$	563 800 \$
Février 2014	10	80 500 \$	644 300 \$

2014-82

NOMINATION D'UN EXTERMINATEUR POUR LE SERVICE D'INSPECTION

Il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu de nommer la compagnie ABA extermination inc. comme adjointe au service d'inspection de la Ville d'Asbestos, et ce, lorsque leurs services seront requis.

Adoptée.

2014-83

SOUSSION : CAMION AUTOPOMPE-CITERNE DE 1500 GALLONS

Des soumissions publiques ayant été demandées sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la fourniture d'un camion autopompe-citerne de 1500 gallons pour le service de Sécurité incendie de la Ville d'Asbestos, deux soumissionnaires ont fourni leur prix comme suit :

- Techno Feu inc. : 361 596,38 \$
- Équipements d'incendie Levasseur inc. : 319 536,22 \$

Après une vérification complète des soumissions par un expert en la matière, la soumission de la compagnie Levasseur est jugée non conforme aux exigences demandées dans le devis de soumission.

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'octroyer la soumission pour la fourniture d'un camion autopompe-citerne de 1500 gallons à Techno Feu inc. au coût de 361 596,38 \$ incluant les taxes, le tout conditionnellement à l'approbation par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du règlement numéro 2014-216 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt pour en défrayer le coût.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Un citoyen a des interrogations concernant le point 8.3 de l'ordre du jour, soit la zone de compensation du secteur de la rue de l'Ardoise.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Benoit avise les citoyens que le premier versement des taxes municipales vient à échéance le 17 mars 2014 et qu'il faut payer ses taxes avant cette date pour bénéficier du 2% de réduction. De plus, il invite les citoyens à consulter le site Internet pour connaître les activités offertes durant la semaine de relâche.

La conseillère Nathalie Durocher mentionne quelques mots concernant le Défi 5/30 équilibre dont l'inscription se terminait samedi le 1^{er} mars et qui se poursuit jusqu'au 11 avril 2014. Une activité familiale avait été organisée au parc du Centenaire pour souligner l'évènement. Elle invite les citoyens à être attentifs aux messages Facebook de la Ville d'Asbestos parce qu'il y aura un concours par rapport au défi. De plus, elle annonce que la MRC a mis en place une politique d'accueil et termine avec quelques mots sur le transport collectif.

Le conseiller Alain Roy annonce que la vente de livres usagés aura lieu à la Bibliothèque municipale pendant la semaine du 17 au 22 mars 2014. Tous les livres se vendent entre 0,10 \$ et 4 \$ et les profits financent la Semaine du Livre qui aura lieu dans la semaine du 7 avril 2014. Il invite la population à participer aux conférences qui auront lieu à la Bibliothèque dans les prochains mois. Dans un deuxième temps, il parle brièvement des activités récentes du Comité consultatif d'urbanisme et qu'un plan de développement de secteur résidentiel est en préparation.

La conseillère Nicole Forgues mentionne quelques mots sur la MADA, le tournoi de golf du maire. Elle remercie le Conseil pour le don remis à la Fondation du CSSS des Sources. De plus, elle annonce que la Marche pour la Santé aura lieu le 7 juin prochain et se tiendra de 11h00 à 16h00 afin de rendre l'activité plus conviviale pour les familles. La Marche aurait amassée depuis 4 ans plus de 73 000 \$ remis à plusieurs causes à la grandeur de la MRC.

Le conseiller Serge Boislard discute de l'achat local et prend l'achat de carburants de la Régie des Hameaux comme exemple.

Monsieur le Maire termine en donnant quelques précisions sur le projet d'usine pilote d'Alliance Magnésium annoncé le 2 mars 2014.

2014-84

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 20 h 30.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/LG